

FEDERATION FRANÇAISE DE POLO



ANNUAIRE 2018

**Route des Moulins
75116 - PARIS**

Tél. : 01 44 14 10 21 - Fax : 01 44 14 10 01

E-mail : communication@francepolo.com
Site internet : www.francepolo.com

Note du rédacteur

Cet annuaire a été rédigé avec le concours des Présidents et des Secrétaires de clubs qui ont bien voulu y participer. Qu'ils en soient remerciés.

Malgré le soin apporté à sa rédaction, des omissions ou erreurs de noms, d'adresses ou d'activités ont pu se produire.

Nous vous remercions de bien vouloir les signaler à l'adresse ci-dessous :

Fédération Française de Polo - Route des Moulins - Bois de Boulogne - 75016

PARIS communication@francepolo.com

SOMMAIRE

Editorial du Président de la Fédération	p 7
Les Présidents de l'U.P.F et de la F.F.Polo	p 9
Les Membres d'honneur.....	p 9
Les Instances	
Le Comité de Direction.....	p 11
Le Bureau Directeur	p 13
Les Commissions réglementaires.....	p 15
Les Commissions spécifiques	p 19
Ecoles de Polo	p 39
Les Clubs de la Fédération.....	p 53
Les Membres de la Fédération	p 65
Les textes officiels	
Les Statuts	p 182
Le Règlement Intérieur	p 195
Annexe 1 : règlement disciplinaire	p 206
Annexe 2 : règlement anti dopage humain.....	p 213
Annexe 2bis : règlement antidopage des animaux	p 248
Annexe 3 : règlement des commissions spécifiques	p 258
Les Palmarès français	
Les Championnats de France	p 266
Le Trophée Skene.....	p 273
Les principaux tournois français.....	p 274
Le Polo International	
La Fédération Internationale de Polo	p 286
Les Fédérations étrangères.....	p 287



PREFACE

L'annuaire de la Fédération Française de Polo est la « bible » de chaque joueur puisqu'il contient, outre les noms de tous ceux qui partagent notre passion, les références de tous les clubs de Polo Français et, surtout, nos Règlements et nos Statuts.

La Fédération Française de Polo est légitimement fière de compter 950 licenciés en 2017 et 32 clubs dédiés à notre sport, ce qui nous place au quatrième rang mondial et au second rang européen, derrière la Grande-Bretagne pour le nombre de ses adeptes.

Nous sommes déterminés à conserver au Polo ses qualités essentielles : l'amour du cheval, l'habileté équestre, l'énergie, l'esprit de discipline et le goût du risque qui trempent les cœurs et fortifient les corps.

Notre fierté de jouer au Polo n'est pas de la vanité, elle est légitimement justifiée et synonyme d'éducation, d'élégance et de fair-play.

Que chacun se montre digne de sa passion.

Les prochaines années seront essentielles pour notre Fédération puisqu'elle a d'ores et déjà initié auprès du Comité International Olympique, sa demande de participation aux Jeux de 2024 à Paris en qualité de sport de démonstration, alors que nous fêterons le centenaire des Jeux de 1924 lorsque le polo était encore sport olympique à part entière.

Que chacun affûte ses talents pour cette consécration incontournable, laquelle contribuera à la gloire de notre sport de légende.

Jean-Luc A. CHARTIER

Président de la Fédération Française de Polo

LES PRESIDENTS

UNION DES POLOS DE FRANCE

Duc DECAZES

1921 à 1924

Baron Jacques de NERVO

1951 à 1977

Baron Elie de ROTHSCHILD

1977 à 1981

Monsieur André RICARD

1981 à 1983

Monsieur Guy WILDENSTEIN

1983 à 1990

Monsieur Jean-Luc A. CHARTIER

1990 à 2006

FEDERATION FRANÇAISE DE POLO

Monsieur Jean-Luc A. CHARTIER

Depuis 2006

LES MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur Marcos URANGA

Président d'Honneur de la Fédération Internationale de Polo

Monsieur Glen HOLDEN

Ancien Président de la Fédération Internationale de Polo

Monsieur Jean DINH VAN

Vice-président d'Honneur de l'U.P.F

Monsieur Jean François LAMOUR

Ancien Ministre des Sports

Monsieur Patrick GUERRAND-HERMES

*Président d'Honneur de la Fédération Internationale de
Polo*

LE COMITE DE DIRECTION

PRESIDENT

Jean-Luc A. CHARTIER

MEMBRE

S

Albéric de COULANGE

Jean-Yves DELFOSSE

Matthieu DELFOSSE

Yvan GUILLEMIN

Loïc LE MASNE de
CHERMONT

Frédérika DODGE-

TELLIER Lavinia

FABRE

Florence de

FREMINVILLE

Charlotte GARAUD

Jean-Yves GARAUD

Michel GONTIER

Thibault GUILLEMIN

Michel MARTIN- SISTERON

Nathalie MALAZDRA

Jean-Edouard

MAZERY Maurice

MOUTOT Derek-Rémy

SMITH Claude

SOLARZ Thierry

VETOIS

INVITES

Philippe PERRIER
Directeur Technique National

Pierre-Henri N'GOUMOU
Comité Sportif de Haut Niveau

Brieuc RIGAUX
Comité Sportif de Haut Niveau

LE BUREAU FEDERAL

PRESIDENT

Jean-Luc A. CHARTIER

SECRETAIRE GENERAL

Xavier DOUMEN

TRESORIER

Albéric de COULANGE

MEMBRES

Florence de

Charlotte

Michel

Derek-
Rémy

FREMINVIL
LE

GARAU
D

GONTIE
R

SMITH

INVITE

Philippe PERRIER

Directeur Technique National

LES COMMISSIONS REGLEMENTAIRES

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Arlette SADOON - Président

Jean DINH VAN - Membre

Géric LEBEDOFF - Membre

Elle est chargée de veiller, lors des opérations de vote relatives à l'élection du président et des instances dirigeantes, au respect des dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur.

Elle est composée de trois membres qualifiés qui ne peuvent être eux mêmes candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la fédération ou de ses organes déconcentrés. Elle est saisie par le président de la fédération.

Elle peut procéder à tous contrôles et vérifications utiles et a compétence pour émettre tout avis sur la recevabilité des candidatures.

Elle a accès à tout moment aux bureaux de vote pour leur adresser tous conseils et former à leur intention toutes observations susceptibles de les rappeler au respect des dispositions statutaires.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE

Maître Jean-Baptiste BOURGEOIS - Président

Maître Christophe GARAUD - Membre

Arnaud de CHENEVARIN- Membre

Eric LEMAIRE - Membre

Arlette SADOON - Membre

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL

Daniel HURSTEL - Président

Eric MAYER - Membre

Victor DECRION - Membre

Xavier DOUMEN - Membre

Claire FRANK - Membre

Chacun des organismes disciplinaires se compose de cinq membres choisis, en raison de leurs compétences d'ordre juridique et déontologique, n'appartenant pas aux instances dirigeantes. Le président de la fédération ne peut être membre d'aucun organe disciplinaire. Nul ne peut être membre de plus d'un de ces organes.

Les membres des organes disciplinaires ne peuvent être liés à la fédération par un lien contractuel autre que celui résultant éventuellement de leur adhésion.

ORGANE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE

ANTIDOPAGE HUMAIN

Maître Florence de FREMINVILLE - Président
Arnaud BOCHET - Membre personnalité qualifiée
Benoit ANDRE - Membre
Docteur Jérôme LEMOINE - Membre profession de
santé Eric MAYER - Membre personnalité qualifiée

ORGANE DISCIPLINAIRE D'APPEL

ANTIDOPAGE HUMAIN

Docteur Maurice MOUTOT- Président Maître
Jean Baptiste BOURGEOIS - Membre Juriste
Laurent BENOIT - Membre personnalité qualifiée
Maître Christophe GARAUD - Membre Juriste Stéphane
POUILLE - Membre personnalité qualifiée

ORGANE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE

ANTIDOPAGE EQUIN

Maître Florence de FREMINVILLE - Président
Docteur Alejandro HERRERA- Membre profession de santé
Docteur Philippe LASSALAS - Membre profession de santé
Géric LEBEDOFF - Membre personnalité qualifiée
François de la BROSSE - Membre personnalité qualifiée

ORGANE DISCIPLINAIRE D'APPEL - ANTIDOPAGE EQUIN

Docteur Michel MARTIN SISTERON - Président
Daniel HURSTEL - Membre personnalité qualifiée
Maître Blanche de GRANVILLIERS - Membre Juriste
Docteur Pierre LEVEILLARD - Membre profession de
santé Benoit ANDRE

Chacun de ces organes se compose de cinq membres choisis en raison de leurs compétences, sur la liste nationale prévue à l'article R.3634-2 du C.S.P. Un membre au moins appartient à une profession de santé ; un membre au moins est choisi en raison de ses compétences juridiques ; un membre au plus peut appartenir au comité fédéral. Le président de la fédération ne peut être membre d'aucun organe disciplinaire. Ils ne peuvent être liés à la fédération par un lien contractuel autre que celui

résultant éventuellement de leur adhésion.

LES COMMISSIONS SPECIFIQUES

COMMISSION DES REGLEMENTS SPORTIFS

Philippe PERRIER - Président
Pascal JAMET - Membre
Matthieu DELFOSSE - Membre

Elle établit les règlements sportifs des disciplines du polo, applicables sur tous les terrains soumis à la juridiction de la Fédération Française de Polo et propose toute modification nécessaire au comité fédéral.

Elle veille également à la compatibilité des règlements nationaux avec ceux des règlements internationaux (F.I.P).

COMMISSION FORMATION ET ARBITRAGE

Yvan GUILLEMIN - Président
Loïc LE MASNE de CHERMONT - Membre
Willy SAGET-JOHNSON - Membre
Matthieu DELFOSSE - Membre
Thibault GUILLEMIN - Membre
Philippe PERRIER - DTN

Composée de trois à sept membres elle a pour objet :

- la formation des moniteurs et professeurs,
- la préparation aux examens,
- la recherche de l'amélioration de la qualité des jeux,
- la formation des jeunes joueurs et le perfectionnement des anciens,
- la formation des arbitres choisis parmi les joueurs confirmés,
- l'organisation de stages en France et à l'étranger

COMMISSION DES HANDICAPS

Derek SMITH - Président

Caroline ANIER - Membre	Matthieu DELFOSSE - Membre
Jean Yves GARAUD - Membre	Michel GONTIER - Membre
Philippe PERRIER - Membre	Thierry VETOIS - Membre
Edouard MAZERY - Membre	Jean Lavinia FABRE - Membre
Jérôme ANIER - Membre	

Cette commission est composée de dix membres au maximum désignés par le comité fédéral parmi des membres de la fédération. Elle présidée par un joueur ou ancien joueur de polo désigné par le comité fédéral.

Elle se réunira deux fois par an en début et fin de saison.

Elle reçoit, en fin de saison, les propositions des clubs, établit la liste des joueurs français ou étrangers ayant joué au cours de l'année et la propose au comité fédéral.

La liste définitive arrêtée par le comité fédéral est adressée à tous les présidents de clubs pour diffusion.

COMMISSION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET DU CALENDRIER

Claire FRANK - Président

Thierry VETOIS - Directeur

Jean-Edouard MAZERY

Philippe PERRIER - Directeur Technique National

Les Présidents des Clubs participants

Les Capitaines des Jeux des Sites

Le Directeur Administratif Fédéral

Chargée de l'organisation des championnats de France de polo, paddock-polo et polo-poney, elle se réunira au moins deux fois par an. Une fois définies les conditions de l'organisation et de la participation aux championnats, elle adresse un compte rendu de ses décisions à l'ensemble des Présidents de clubs ou d'associations affiliées.

COMMISSION DES EQUIPES DE FRANCE

Jean Yves GARAUD - Président

Loïc LEMASNE de CHERMONT - Membre

Thierry de MONTRICHARD - Membre

Brieuc RIGAUX - Membre

Willy Saget-JOHNSON - Membre Philippe

PERRIER - Directeur Technique National

La commission équipes de France a pour mission la sélection, la constitution et l'organisation des équipes en vue de leur participation à toutes manifestations internationales. Elle devra établir un budget, fonction de la participation envisagée, qui devra être soumis à l'approbation du comité fédéral.

Le directeur technique national participera à cette commission avec voix consultative.

COMMISSION MEDICALE

Docteur Maurice MOUTOT - Président

Docteur Frédéric GENET - Membre

Docteur Jérôme LEMOINE - Membre

La commission médicale a pour tâche de conseiller le comité fédéral, les associations affiliées et les organisateurs de compétitions dans la conception de la sécurité médicale au cours des tournois qu'ils organisent. Elle exerce le contrôle antidopage prévu par la loi (cf annexe 2 du règlement intérieur).

Elle est composée de deux à quatre membres dont au moins deux médecins et un président désigné par le comité fédéral.

COMMISSION VETERINAIRE

Docteur Michel MARTIN-SISTERON - Président

Maître Florence de FREMINVILLE - Membre

Docteur Alejandro HERRERA - Vétérinaire

Docteur Sami TABBARA - Vétérinaire

Elle est composée de deux à quatre membres.

La commission vétérinaire a pour tâche de veiller à l'application des dispositions relatives à la santé des chevaux, à leur protection contre les maladies et épizooties, aux vaccinations

Elle doit également concourir à l'établissement des livres signalétiques d'identification en liaison avec le service des haras du ministère de l'agriculture et exerce le contrôle antidopage prévu par la loi (cf annexe 2 bis du règlement intérieur).

COMMISSION COMMUNICATION

Arnaud de CHENEVARIN - Président

Alexandre CARRE - Membre

Jean-Claude LEGRAND - Membre

Pascal PLISSON - Membre

Composée de trois à sept membres elle a pour objet :

- la diffusion aux clubs et membres de la fédération des décisions des assemblées générales et du comité fédéral pour tout ce qui concerne l'organisation des saisons sportives, les modifications apportées aux règles et règlements, et d'une façon plus générale toutes informations utiles à la pratique du jeu de polo en France,
- la promotion auprès des fédérations et clubs étrangers, des organes de presse nationale et internationale des activités sportives de la Fédération

Française de Polo,

- l'information de toute personne ou association intéressée par la pratique du jeu de polo.

Pour remplir sa mission, elle pourra utiliser tout support existant ou à venir tels que publications périodiques internes ou externes, dossiers et conférences de presse, participation de la fédération à des manifestations ou salons nationaux ou régionaux à vocation sportive, site informatique de type Internet, cette énumération n'étant pas limitative.

COMMISSION MIXTE (FFE-FFP)

FFE :

Jean-Luc AUCLAIR - Président

Olivier GRALL - Armor Polo

Lola PEILLON - Les Poneys
d'Eole

Vincent BOUBET - Polo Club de Chaville

FFP :

Fabrice BOSSUYT

Stanislas CLAVEL

Loïc LEMASNE de CHERMONT

Pascal JAMET

Philippe PERRIER - DTN

La FFE et la FFP décident de créer une commission comune aux deux fédérations. Composée de huit membres et à pour objet la promotion conjointe du Polo par les deux fédérations, notamment :

- Le developpement de la pratique du polo dans les structures existantes ;
- La formation des moniteurs, arbitres, cavaliers soigneurs et entraîneurs de polo.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Philippe PERRIER - Directeur Technique National

1. La direction technique nationale est placée auprès de la fédération. Elle rend compte de ses activités au Président de la fédération.
2. Elle prépare et met en œuvre la politique sportive, les actions techniques et pédagogiques dans les domaines d'action qui lui sont reconnus par la fédération.
3. Le directeur technique national assiste avec voix consultative aux réunions de bureau, du comité et aux assemblées générales.
4. Il est l'interlocuteur du ministre chargé des sports pour la conduite des politiques du sport de haut niveau, de la formation professionnelle et du

développement des pratiques sportives.

5. Il est également l'interlocuteur du ministre chargé de l'agriculture.
6. Les emplois de cadres techniques, pédagogiques et administratifs peuvent être attribués à des fonctionnaires de l'Etat selon les dispositions de l'article 16 paragraphes V de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, relative à l'agrément des fédérations sportives.

COMITE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Brieuc RIGAUX - Président
Pierre-Henri N'GOUMOU - Conseiller
Robert STROM - Conseiller
Matthieu DELFOSSE - Conseiller

Le président du comité sportif du haut niveau conduit les filières d'accès au polo de haut niveau et des championnats du monde dans le cadre du projet sportif validé par le comité fédéral.

Il est nommé par le comité fédéral sur proposition du président de la Fédération Française de Polo. Il est l'invité permanent du bureau et du comité fédéral.

Deux conseillers qualifiés pour leur engagement dans le polo de haut niveau sont choisis en accord entre le président du comité sportif et le président de la fédération.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société EXCO VALLIANCE AUDIT
représentée par Messieurs Franck PARKER et Franck HUYGHE



ARBITRES OFFICIELS DE LA FFP ET NIVEAUX D'ARBITRAGE

Catégorie F (Tournois jusqu'au niveau -2 goals)



Vincent
BARON



Jérôme
HOUSSAIT-YOUNG



Evrard
de SPA

Catégorie E (Tournois jusqu'au niveau 1 goals)

Laetitia
GUILLEMI
N

Pasca
I

JAM
ET

Jean
LABAST
IE

Sébastien
PHILIPPOT

Willy
SAGET-JOHNSON

Catégorie D (Tournois jusqu'au niveau 4 goals)



Jérôme
ANIER



Virgile
DRUBIGNY



Christophe
LEVRAT



Flavien
PECATTE



Benoit
PERRIER



Philippe
PERRIER



Julien
REYNES



ARBITRES OFFICIELS DE LA FFP ET NIVEAUX D'ARBITRAGE

Catégorie C (Tournois jusqu'au niveau 8 goals)



Stanislas

CLAVEL



Yvan

GUILLEMI
N



Mariano

LOPEZ

Catégorie B (Tournois jusqu'au niveau 12 goals)

Mathieu

DELFOSSÉ

Pierre-Henri

N'GOUMOU

Thibault

GUILLEMIN

Thierry

VETOIS

Catégorie A (Tournois de 12 goals et +)

Caroline

ANIER

Lionel

MACAIR
E

Stéphane

MACAIRE